

Résumons : l'extension du travail dominical est au rendez vous, le volontariat n'existe pas, la majoration à 100% est un leurre.

C'est un vrai changement de société qu'impose le gouvernement et sans aucun dialogue avec les interlocuteurs sociaux et sociétaux. Cette proposition de loi est également un déni de démocratie. Le gouvernement, quand il veut passer une loi qui modifie de façon majeure la société ou les conditions de travail des salariés, doit faire une consultation avec tous les acteurs concernés. Comme il ne veut pas de ce dialogue social et sociétal, il fait présenter une proposition de loi par un député qui lui, n'a pas la même obligation. L'intervention du Président et de



divers ministres qui vont jusqu' à visiter des entreprises délinquantes, montre clairement que le gouvernement a oublié la démocratie.

Avec FORCE OUVRIERE exigeons le retrait de la proposition de loi Mallié

TOUS AU BOULOT LE DIMANCHE !

C'est ce que nous réserve la nouvelle proposition de loi du député Richard Mallié qui sera débattue dès le 27 mai 2008 à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

De nombreux dangers en perspective!

- Généraliser le travail du dimanche pour tous les salariés, tous les commerces et services au public par:
 - La création de nouvelles zones dérogatoires (zones d'attractivité commerciales exceptionnelles) et l'élargissement des zones touristiques (impliquant systématiquement l'ouverture les dimanches).
 - L'extension des services au public: crèches, transport, écoles, banques, assurances, administrations, organismes sociaux, etc.
- Priver les salariés du repos dominical sans leur octroyer une compensation minimale de salaire.
- Détruire la vie familiale en obligeant les parents à travailler le dimanche.
- Détruire la vie sociale en réduisant le nombre de bénévoles dans les diverses associations de loisirs et culturelles et par voie de conséquences les activités.
- De concentrer tous les pouvoirs de décisions au préfet en retirant tous les pouvoirs aux maires et en réduisant à néant tout dialogue social avec les interlocuteurs sociaux.
- Amplifier les emplois précaires sans aucune sécurité juridique dans les zones commerciales au détriment des emplois stables dans les petites entreprises ou les commerces de proximité.



Je m'oppose à toutes extensions du travail du dimanche sur
<http://www.fecfo.fr/reposdominical.html>

Je m'oppose à toutes extensions du travail du dimanche sur
<http://www.fecfo.fr/reposdominical.html>

Fédération des Employés et Cadres
Force Ouvrière

28, rue des petits hôtels
 75010 Paris
 Tél. : 01 48 01 91 91
fecfo.commerce@wanadoo.fr
<http://fecfocommerce.over-blog.com>



Vous souhaitez une bonne année 2009



Même si c'est mal parti !

EXTENSION

Le Président va essayer de nous voler notre repos dominical sous prétexte de plus de liberté sauf que :

Les 4 régions de LILLE, PARIS, LYON, la zone MARSEILLE/AIX EN PROVENCE, seront bientôt 7. Les agglomérations de NICE, BORDEAUX, TOULOUSE, RENNES ont déjà dépassées les 900 000 habitants, et franchiront dans les toutes prochaines années la barre des un million d'habitants. Depuis peu, les enseignes d'ameublement sont comme les jardinerie et les fleuristes et disposent d'une autorisation pour faire travailler les salariés tous les dimanches. Si un magasin de meuble ouvre dans une ville, quelle qu'elle soit, tous les magasins qui vendent des meubles voudront ouvrir.

FORCE OUVRIERE dénonce toute extension du travail dominical

VOLONTARIAT

Le volontariat dont on nous rebat les oreilles n'existera pas. Les salariés des zones touristiques, de l'ameublement, des jardinerie, des fleuristerie, continueront à être obligés de travailler le dimanche. Dans les zones commerciales « d'usage », comment espérer trouver un travail où il serait possible de ne pas travailler le dimanche quand tous les magasins ouvriront le dimanche ? Quant à la non discrimination dans le travail pour les salariés qui refuseraient de travailler le dimanche, il faut ne pas connaître le monde du travail pour y croire !

Quant au personnel de démonstration, il y aura mille moyens pour lui faire renoncer à son repos dominical : baisse des commandes, suppression des stands, demande du magasin utilisateur pour un changement de personnel ...

FORCE OUVRIERE dénonce la contrainte qui pèserait sur les salariés si la loi était votée.

MAJORATION

Les salariés qui travailleront dans les zones touristiques, l'ameublement, les jardinerie, les fleuristerie, n'auront pas droit à une majoration. Pour les autres, la majoration pourra être comprise entre 1€ et 100% selon l'accord d'entreprise !

Il faut également considérer que cette dernière sera prise sur le coût de la masse salariale et que son application réduira la part des salaires.



FORCE OUVRIERE revendique des augmentations de salaires pas des augmentations de pénibilité.